



Association Rigel
9 rue Albert 1er 35400 Saint-Malo
06-11-74-36-88
contact@rigelsaintmalo.fr
<http://rigelsaintmalo.fr>

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 février 2022

Présidente

Jacqueline
Houlgatte

Rédacteur

Marc Creisméas

Le 12 février 2022 - 17 h 30

Les membres de l'association RIGEL se sont réunis à la salle de réunion des Bas Sablons en assemblée générale ordinaire sur convocation faite par la présidente, Jacqueline Houlgatte, adressée par courrier simple ou par courriel.

Présents du bureau :

Jacqueline Houlgatte (présidente), Hervé Saget (vice-président), Guy Ketels (vice-président), Claude Lequellec (secrétaire adjoint), Marc Creisméas (trésorier), Michel De Gérard (trésorier adjoint)

Présents invités :

Mme Sophie Pirot-Leprizé : Adjointe au maire, chargée de la cohésion sociale,..., personnes âgées et en situation de handicap

Mme Tiphaine Renard : Adjointe au maire, chargée de la vie associative et du bénévolat.

Membres présents : 22 à jour de leur cotisation en possibilité de voter, selon la feuille d'émargement jointe.

L'assemblée générale est présidée par Jacqueline Houlgatte (présidente de séance) en sa qualité de présidente.

La présidente de séance constate que le nombre des membres présents représente au moins le quart des membres adhérent à l'association (67), en conséquence, l'assemblée générale réunissant le nombre de personnes présentes ou représentées requis par le règlement intérieur est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Excusés : Monsieur Gilles Lurton, maire de St-Malo

La présidente de séance rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée.

1. Mot de bienvenue
2. Rapport d'activités
3. Rapport Moral
4. Rapport financier
5. Budget prévisionnel 2022
6. Modification des statuts
7. Renouvellement du conseil d'administration
8. La parole est à nos élus

Les membres reconnaissent la validité de la convocation et la tenue de l'assemblée.

1) La présidente souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2) Rapport d'activités :

Depuis un certain temps déjà nous suivons l'état sanitaire dans notre pays et nous nous conformons aux directives gouvernementales qui nous sont recommandées pour éviter que cela prenne trop de proportions. Au fil du temps nous nous sommes approprié le phénomène et faisons, en l'occurrence, les gestes barrière et avons des attitudes propres à respecter les personnes qui nous entourent.

Forts de tout cela, au sein de l'association nous avons décidé de continuer les navigations en 2021 pour la Licorne, et pour la yole, sur la base de ce qu'elles étaient l'année 2020, à savoir embarquement de 8 personnes maxi pour la Licorne et 3 pour la yole, Gel hydro alcoolique et masques présents à bord.

Les adhésions : 64 adhésions de navigants et 3 de sympathisants et soutien à notre asso.

Compte tenu du fait qu'il n'y a pas eu d'AG en 2020, certains n'ont pas ré adhéré traditionnellement, on peut estimer à 75 le nombre d'adhérents en 2021. Grace à l'édition de la fête du nautisme 2021, nous avons eu l'adhésion de nouveaux amoureux de la mer. Espérons que cette année sera aussi riche.

Travaux : La Licorne a été sortie sur la terre plein pour carénage et entretien au courant d'avril et restée environ 15 jours au sec pour travaux de calfatage et peinture.

Des travaux ont été réalisés pendant l'hiver par Guy qui a refait la corne du pic de grand voile qui était attaquée par le pourrissement du bois. Il a également refait l'intérieur de la yole avec un revêtement de peinture qui lui permet de rester humide l'été quand elle est au ponton sans mettre en péril les structures du bateau. Il a été acheté un nouveau lecteur, traceur, GPS pour la Licorne, outil indispensable pour un confort de navigation. La sonde a été remplacée également, l'ancienne étant hors service.

La yole a hiverné au sec dans les locaux de la cité d'Aleth et remise à l'eau en avril également.

Navigations : Le calendrier a été le suivant :

Licorne : Lundi toute la journée à partir de juin

Mercredi en vespérales de mai à septembre

Vendredi après-midi

Samedi après-midi

Yole : Principalement les mercredis après-midi et samedi après-midi.

Bilan sur les sorties Licorne. 91 sorties ont été proposées pour la Licorne. 51 ont été effectuées et 40 annulées pour météo ou manque d'équipage.

Lundi : 22 proposées, 12 faites, 10 annulées pour météo 138 embarquements prévus...71 réels

Vendredi : 23 proposées, 11 faites, 7 annulées météo et 5 manque d'équipage ou skipper 109...58

Samedi : 22 proposées, 13 faites, 6 annulées pour météo et 4 pour manque d'équipage ou skipper 97...57

Vespérales : 14 proposées, 8 faites, 4 annulées pour météo et 2 pour manque d'équipage et skipper 91..59

CLL : Les ateliers voile en partenariat avec la ville existent au moins depuis plus de vingt ans. Fort de cet engagement, cette année, 8 sorties de programmées les 7, 14, 16, 21, 23 et 30 septembre, dont 6 effectuées selon la convention qui nous lie avec la CCAS et 2 annulées pour météo. Cela fait 30 personnes embarquées pour les bénéficiaires du RSA. Nous avons retrouvé des personnes qui étaient déjà venues naviguer l'année passée et une ou deux ont émis l'envie d'adhérer à l'association en tant que membre pour cette année. Je pense que le but est en partie atteint.

Sail The World : partenariat avec 8 personnes embarquées le samedi 09 octobre.

Ce qui représente quand même la présence de 300 paires de chaussures sur notre valeureux pont qui résiste vaillamment. Il faudra envisager de lui redonner une certaine étanchéité, pour cela Jacqueline vous en parlera.

Participation à l'animation de la « fête du nautisme » bien arrosée.

Durant la journée nous avons fait 30 embarquements.

Fête de la petite morue de BINIC : La Licorne est allée participer au rassemblement de vieux gréements et à l'animation de la fête nautique de la petite morue de Binic.

Départ le vendredi matin avec trois skippers, Jacqueline, Claudy et Marco, et retour le dimanche soir avec skippers et un équipier, Jacqueline, Claudy et Jean Claude.

2 sorties en demi-journée avec l'ASLAB, le 18 septembre, avec Jacqueline et Hervé pour embarquer 5 handicapés.

1 sortie en après-midi avec Jacqueline et Guy pour embarquer 5 personnes du centre éducatif de Kergoat.

Bilan sur les sorties yole : Guy et quelques adhérents ont malgré la situation, la météo et leur disponibilité effectué 5 sorties. Guy aimerait avoir l'appui d'une autre personne pour animer l'activité yole.

Projet de réalisation d'une prame norvégienne au cours de 17 séances de deux heures à destination de 6 jeunes migrants suivis par l'association « Déclic » avec pour objectifs :

- Initiation à la lecture de plans, découpage, traçage, perçage, calcul numérique.
- Confirmation d'un choix de formation en apprentissage ou en lycée professionnel.

Il en a résulté la construction aboutie d'une embarcation de caractère traditionnelle de 3 mètres.

Ainsi pour les années 2020 sans AG et 2021, en dépit des difficultés, l'association est restée fidèle à ses engagements auprès de la mairie, des services sociaux et autres structures associatives, pour l'accompagnement de projets, la transmission d'un savoir et la sauvegarde du patrimoine maritime.

3) Rapport moral :

Depuis que je suis présidente de l'association, les conditions n'ont pas permis de nous rencontrer régulièrement sauf pour les navigations. On peut espérer une amélioration dans un futur plus ou moins proche et une reprise des rencontres conviviales comme par le passé, notamment les soirées musicales et chants de marins, en tout cas dès que ce sera possible et si l'envie s'en fait sentir. J'en profite pour lancer un appel aux musiciens de l'association pour en assurer l'animation.

Cela fait partie aussi de la sauvegarde du patrimoine maritime qui est une des raisons d'être de l'association à l'origine et cela fait partie de son ADN.

Nous allons nous attacher à faire inscrire la Licorne comme BIP Bateau d'intérêt patrimonial ce qui nous permettra aussi d'obtenir des subventions notamment de la Région.

Cela va devenir encore plus nécessaire car nous devons envisager dans un avenir proche de refaire le pont de la Licorne qui n'est plus complètement étanche. C'est un gros chantier que nous ne pourrions pas assurer nous-mêmes ; il nous faudra passer par un chantier et cela engendrera un coût élevé.

L'objectif est aussi et surtout de faire naviguer ce type de bateau dont la Licorne et la yole soit dans la baie de Saint-Malo soit au delà pour les adhérents de l'association ; on pourrait envisager des petites croisières notamment vers Chausey.

Cela nous amènera de nouveau à participer régulièrement aux rassemblements de vieux gréements comme la fête de la Petite Morue à Binic en août dernier.

Nous participerons à la fête du nautisme organisée le 7 mai par l'OSÉN, avec animations et évolution de la yole et de la Licorne dans le bassin Duguay-Trouin.

Nous sommes également sollicités pour l'animation des bassins au moment de la Route du Rhum en octobre. Départ le 6 novembre.

Le deuxième objectif de l'association est de faire découvrir la baie à des publics spécifiques :

- nous avons une convention avec le CCAS de Saint-Malo depuis plusieurs années ; dans ce cadre, nous mettons en place chaque année depuis ? Un atelier voile à destination des bénéficiaires du RSA
- - Des contacts ont été pris avec l'ASLAB (Association sport loisirs adaptés de Bretagne) pour laquelle nous avons fait une journée de démonstration avec une sortie le matin et une l'après-midi lors desquelles nous avons embarqué de jeunes handicapés, les éducateurs qui les accompagnaient ont exprimé le souhait d'avoir des contacts plus suivis avec nous,
- Kergoat : par l'intermédiaire de Guy, une sortie a eu lieu avec des jeunes en difficultés

Il nous faudra poursuivre ces actions dans la mesure du possible.

Je voudrais pour terminer remercier la Ville de Saint-Malo pour l'aide qu'elle nous apporte par la subvention et pour mettre à notre disposition une place dans le port des Bas Sablons ainsi qu'un local dans une partie du Fort d'Aleth pour stocker la yole pendant l'hiver même si l'accessibilité de ce local n'est pas très aisée.

A ce propos, j'ai rencontré Messieurs Kinié, Feige et Jaffrelot pour positionner l'association sur l'espace du Naye et pour qu'une place soit faite dans cet espace à la navigation traditionnelle. Pour cela il faudra que nous agissions collectivement avec des associations telles que l'ADER ou les Dorimousses.

1ère résolution

Approbation des rapports d'activité et moral : Approuvé à l'unanimité

4) Rapport financier

Recettes :	6559.84 €
Dépenses :	4766.14 €
Exercice :	+ 1793.70 €
Trésorerie compte courant :	862.71 €
Livret :	7155.07 €

Le produit positif de l'exercice sera reporté sur le nouvel exercice comptable 2022

Les pièces comptables sont jointes à ce procès verbal.

2ème résolution

Approbation du rapport financier au vu des pièces comptables produites et du report du produit de l'exercice 2021 de 1793.70 euros sur 2022 à l'unanimité.

5) Budget prévisionnel

Recettes : 4220.00 €

Dépenses : 4220.00 €

3^{ème} résolution

Approbation du budget prévisionnel comme présenté : Approuvé à l'unanimité

6) Modification des statuts

L'assemblée des membres de l'association décide de modifier l'adresse du siège social de l'association qui sera désormais au : 9 rue Albert 1er 35400 St-Malo

En remplacement de l'ancien siège social du 48 bd Douville 35400 St-Malo, à compter du 1^{er} février 2022.

Les autres dispositions des statuts demeurent inchangées.

4^{ème} résolution

Cette résolution de modification des statuts est adoptée par l'assemblée des membres à l'unanimité.

7) Renouvellement du conseil d'administration

Constitution de l'ancien conseil :

Présidente : Jacqueline Houlgatte

Vice-président : Hervé Saget (sortant et se représentant)

Vice-président Guy Ketels

Secrétaire : Ursula Aulnette (radiée faute de ré adhésion)

Secrétaire adjoint : Claude Lequellec (sortant mais ne se représentant pas)

Trésorier : Marc Creisméas

Trésorier adjoint : Michel De Gérard (sortant et se représentant)

Membre : fabienne casseau (sortante et se représentant)

Membre : Chantal Dugas

Membre : claudy Turquetil (sortant et se représentant)

6 postes sont donc à pourvoir.

Présentent leur candidature comme membre du CA :

Hervé Saget, Michel de Gérard, Fabienne casseau, Claudy Turquetil, Annette Guillou, Clément Gallet, tous à jour de leur cotisation et membres depuis au moins un an.

Sont élus par vote à bulletin secret par l'ensemble des adhérents présents et représentés, à l'unanimité :

Hervé Saget, Michel de Gérard, Fabienne casseau, Claudy Turquetil, Annette Guillou, Clément Gallet.

En conséquence, la totalité des places vacantes au sein du CA est comblée.

5^{ème} résolution

Approbation du résultat de l'élection des adhérents présentés : **Le résultat du vote est accepté à l'unanimité.**
La constitution du futur bureau de l'association se fera lors de la tenue de la 1^{ère} réunion du conseil d'administration.

8) La parole est à nos élus.

Mmes Sophie Pirot-Leprizé et Tiphaine Renard ont tenu à remercier madame la présidente pour l'invitation qui leur a été faite de participer à notre assemblée générale.

En effet, suite au renouvellement de l'équipe de gestion municipale (monsieur le maire et ses adjoints) et de la situation sanitaire qui a créé pendant presque deux années des interruptions dans la tenue des assemblées générales de la vie associative, il était important pour elles de renouer le dialogue, de faire la connaissance des personnes qui travailleront avec elles, et notamment dans le domaine social, domaine dans lequel l'association RIGEL est très impliquée à St-Malo. Cela a été l'occasion de pouvoir reparler de sujets nous liant, comme la convention avec la CCAS et le comité local d'insertion et autres actions menées auprès de défavorisés ou handicapés.

Madame la présidente a clôturé cette assemblée en remerciant la municipalité pour son soutien et tous les acteurs qui de près ou de loin contribuent au bon fonctionnement de l'association.

Fin à 19 h 10

La Présidente

Jacqueline Houlgatte

Le trésorier

Marc Creisméas